



Tel que précisé à l'article paru dans le Train Du Rang... de l'édition du mois d'octobre dernier, ceci est le

Procès verbal de l'assemblée générale annuelle des membres du

Festival Western de La Durantaye

21 septembre 2016

Point 1 :

Ouverture de l'assemblée à 19h39

Point 2 :

Lecture de l'avis de convocation

Point 3 :

Vérification du quorum : il est jugé satisfaisant.

Point 4 :

Lecture et adoption de l'ordre du jour : il est décidé que les points 11 et 12 seront échangés.

Proposé par Estelle Gaudreau Latulippe, secondé par Rodrigue Pouliot et approuvé à l'unanimité

Point 5 :

Présentation du conseil d'administration : Serge Laflamme et Guillaume Martineau

Point 6 :

Lecture et adoption du procès-verbal du 12 novembre 2015 (lecture faite par Guy Boudreau)

Proposé par Stéphane Dorval, secondé par Fanny Breton et approuvé à l'unanimité

Point 7 :

Rapport du conseil d'administration par Serge Laflamme, président : il annonce qu'il y a eu la démission de pratiquement tous les membres lors du début du premier Conseil d'administration et qu'aucune activité n'a été faite durant la fin de semaine du Festival.

Point 8 :

Lecture et adoption du rapport financier en date du 30 septembre 2015 : C'est le même rapport financier présenté à l'assemblée générale de fondation du 12 novembre 2015.

Proposé par Réjean Therrien, secondé par Réjean Girard et approuvé à l'unanimité

Point 9 :

Rapport activités 2016 :

- Brunch profit : 1,425.92\$
- Fête de la pêche profit : 479.62\$
- Gala Amateur profit : 800.35\$

Pour un total de 2,705.89\$ qui a été remis à la municipalité pour diminuer la dette accumulée par le Festival.

Point 10 :

Ratification des actes des administrateurs : Un Conseil d'administration (CA) de mise en place des nouveaux administrateurs après l'assemblée générale de fondation, le 12 novembre 2015, ensuite, il y a eu le début d'un CA où qu'il y a eu la démission de pratiquement tous les membres et aucun CA n'a été tenu par la suite.

Point 11 :

Période de questions : aucune question, mais explication du pourquoi de la dissolution.

Point 12 :

Dissolution de la charte : Faire une présentation d'une demande de dissolution du Festival western de La Durantaye auprès du Registraire des entreprises.

Proposé par Estelle Gaudreau Latulippe, secondé par Réjean Therrien et approuvé à l'unanimité

Point 13 :

Résultats du sondage | prochaine édition :

Les résultats du sondage sont donnés. La lecture des commentaires est demandée par Stéphane Dorval et effectuée par Estelle Gaudreau Latulippe.

Il est convenu à l'unanimité par les membres de l'assemblée présente, que les gens sont intéressés à ce qu'il aille un événement à La Durantaye, à plus petite échelle, mais pas un Festival Western.

Francine Dorval Fleury demande à ce que les résultats et commentaires du sondage soient publiés dans le prochain journal Le Train Du Rang... Il est décidé que Guy Boudreau fera un résumé des commentaires et que celui-ci sera publié dans le prochain journal.

Point 14 :

Varia : Suggestions de Guy Boudreau; réfléchir à des idées pour faire de nouvelles activités dans le village afin de le rendre plus animé, festif et qui permettrait de rassembler la population à nouveau. Guy Boudreau offre son aide pour former un comité de citoyens à cet effet.

Point 15 :

Fermeture de l'assemblée à 20h34

Proposé par Francine Dorval Fleury, secondé par Rodrigue Pouliot et approuvé à l'unanimité